

L'allocation universelle: une idée qui séduit en Belgique mais qui a peu de chances de se concrétiser

LE SOIR – WILLIAM BOURTON - 20/08/2019

Extraits

article complet pour les abonnés

<https://plus.lesoir.be/243009/article/2019-08-20/lallocation-universelle-une-idee-qui-seduit-en-belgique-mais-qui-peu-de-chances>

Selon un sondage, 59 % des Belges sont favorables au principe d'un revenu de base inconditionnel. Mais la N-VA n'en veut pas. Or, c'est au fédéral que ça se joue...

Bénéficiaire d'un revenu de base permettrait de choisir des activités librement consenties ou consacrer une partie de son temps à sa famille

Sous tension depuis de nombreuses années, notre système social, né dans l'immédiat après-guerre, atteint ses limites. Certains affirment même qu'il menace de craquer. Comment le soulager, tout en tenant compte de l'évolution des « carrières », nettement moins rectilignes et linéaires aujourd'hui qu'au XXe siècle ? Parmi les idées sur la table, il y a l'octroi d'un revenu de base inconditionnel, ou d'une allocation universelle : peu importe l'appellation.

De quoi s'agit-il au juste ? D'une rente de l'ordre de 300 à 1.000 euros selon les modèles, versée mensuellement à tous les résidents d'un pays, tout au long de leur vie, quel que soit leur choix de vie, et de manière inconditionnelle par rapport à toute autre forme de revenus.

À partir de cette définition générale, il existe plusieurs voies pour y arriver – en clair, pour financer la mesure. Depuis l'octroi d'une somme relativement conséquente à tout le monde (genre 1.000 euros par mois) mais « pour solde de tout compte » – en clair, on abroge les allocations familiales, par exemple – jusqu'à un versement moins élevé (400/500 euros) mais qui n'annule pas complètement toutes les allocations sociales existantes.

Une majorité de « pour »

L'idée – qui constitue une révolution copernicienne par rapport au système actuel ! – fait son chemin, en Belgique comme un peu partout en Europe. Un sondage transnational réalisé par European Social Survey montre ainsi que, après leur avoir clairement expliqué de quoi il s'agissait, 59 % des Belges interrogés se disent d'accord avec le principe d'un tel revenu de base inconditionnel.

Si l'on observe les résultats de cette enquête de plus près, on constate que les Bruxellois y sont très favorables (77 %), plus que les Wallons (64 %) et que les Flamands (53 %) et que les sondés qui se déclarent de gauche sont plus emballés (68 %) que les centristes (57 %) ou les gens de droite (51 %). Pas de véritable fracture dans l'opinion, cependant...

Autre enseignement : les jeunes (63 %) sont plus chauds que leurs aînés (55 %), ce qui n'étonne pas vraiment Philippe Defeyt, économiste à l'Institut pour un développement durable et pionnier, avec Philippe Van Parijs, de l'allocation universelle en Belgique – leurs travaux sur le sujet ont été récompensés par la Fondation Roi Baudouin en 1984.

« Le système actuel pénalise les jeunes qui veulent se lancer, qui sont prêts à donner tout ce qu'ils ont, mais qui doivent lutter pour leur survie à la sortie des études », affirme-t-il. « Pour le moment, ils butent sur un système où ils n'ont pas de place. Sur ce sujet, comme sur d'autres sujets de société, le monde politique et le mouvement social sont en retard par rapport à la société et en particulier par rapport aux jeunes. Je vais même aller plus loin : on a bien vu que le Brexit a, en partie, été imposé par les plus âgés aux plus jeunes. Je ne voudrais pas qu'en Belgique, on avance dans une société où les plus âgés imposent leur modèle social, qui ne convient pas – ou en tout cas qui convient beaucoup moins – aux jeunes... »

[LIRE AUSSI «L'allocation universelle, une régression sociale»](#)

La N-VA n'en veut pas

L'opportunité de mettre en place une allocation universelle en Belgique – comme c'est le cas en Finlande, par exemple – divise les partis politiques. La proposition a en tout cas été débattue lors de la dernière campagne électorale. Alors que l'heure est désormais à la formation de majorités gouvernementales, une telle réforme figure-t-elle sur la table des négociations, à quelque niveau de pouvoir ? Dans l'affirmative, a-t-elle la moindre chance d'être tentée quelque part ? En vérité, les réponses sont négatives...

« Soyons très clairs : 95 % des compétences pour mettre en place un revenu de base universel sont entre les mains du fédéral », explique Philippe Defeyt. « Et si la N-VA est dans le jeu, il n'y a aucune chance que cela bouge. La N-VA est le seul parti qui, de manière importante et majoritaire, s'oppose à l'idée. Même à l'Open VLD ou au MR, vous avez des personnalités qui la soutiennent... Mais avec la N-VA, c'est impossible ! »

Allocation universelle: Philippe Defeyt propose 600€ par mois

LE SOIR - 2/12/2017

L'économiste écologiste a modélisé une formule de revenu de base. Mais il en existe d'autres, à gauche comme à droite. D'où l'intérêt des débats de ce dimanche en présence de Paul Magnette et Georges-Louis Bouchez mais également des syndicats, de l'UCM et de l'Inami.

Il existe différents modèles pour mettre en place un revenu de base », reconnaît Patrick Dupriez. A l'occasion de l'Eco-lab de ce dimanche, Philippe Defeyt en a résumé un, qui ne sera toutefois pas le seul à être examiné par les participants.

Celui-ci préconise le versement d'un revenu de base de 600 euros mensuels dès l'âge de 18 ans et pour toute la vie. Et, avant ce seuil, 300 euros par mois pour chaque jeune. Ce droit serait octroyé à tous les travailleurs et allocataires « affiliés à la protection sociale belge et à leurs enfants, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié ». En seraient par contre exclus les travailleurs frontaliers et les fonctionnaires ne payant pas d'impôts en Belgique. Ce montant est exonéré d'impôt et s'ajoute à d'autres déjà perçus (salaire, revenu de remplacement, etc.).

Dans ce modèle, une personne perdant son emploi recevrait 600 euros plus 40% du salaire perdu ; idem pour un pensionné, avec un taux de remplacement de 45%. Pour les allocataires, les différents statuts (chef de ménage, cohabitant, isolé) sont supprimés et remplacés par un statut unique individuel. Un dispositif éventuellement complété d'aides des CPAS pour maintenir chacun au-dessus du seuil de pauvreté. Philippe Defeyt assure que le modèle se financerait à 90% au minimum « par des moyens budgétaires déjà affectés à la protection sociale et à des déductions fiscales pour les personnes à charge ».

La mise en place d'un tel dispositif devrait également s'accompagner d'un encadrement du marché du travail, voire du marché immobilier locatif, afin d'éviter les effets d'aubaine et une éventuelle inflation des loyers. Les défenseurs d'une version « de gauche » de ce revenu universel tablent par ailleurs sur une éventuelle réduction du temps de travail choisie par chacun, ce complément financier permettant à ceux qui le souhaitent de travailler moins sans perte de pouvoir d'achat.